

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/06/2021

Convoqué le 22 juin 2021 le Conseil Municipal de la commune de Riotord s'est réuni en séance publique à Riotord dans la salle du conseil de la mairie, le lundi 28 juin 2021 à 20h00 sous la présidence de M. Guy PEYRARD (Maire).

**Présents** : Guy PEYRARD, Michel BERNON, Mickaël CLUZEL, Christine TEYSSIER, Pauline VEROT, Camille CHAPUIS, Céline BADIOU, Pascale VALLET, Laurence BALLANDRAUX, Maryline SOUTRENON, Hervé VIAL, Lucy BROCHIER et Romain ROUCHON.

**Absents** : Dominique BERNON et Hubert CELLE

## **SECRETARE DE SEANCE**

M. le Maire précise qu'il convient pour le Conseil Municipal de désigner le secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal désigne Mme Pauline VEROT, comme secrétaire de séance (décision unanime).

## **1-APPROBATION PROCES-VERBAL**

Reporté au prochain conseil municipal.

## **2-PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal)**

M. le Maire explique que nous avons un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui est donc communal et qu'il est possible de passer en PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Vote du conseil :

Abstention : 1 -Contre : 12-Pour : 0

## **3-MODIFICATION TARIF BADGE STATION SERVICE**

Concernant la station-service, il existe un badge (disponible pour les entreprises). Le coût du badge était de 18€ et passe à 20,40€ (augmentation du coût de fabrication). M. le Maire propose de vendre le badge au prix de 20,40€.

Vote du conseil :

Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 13

## **4-CREATION EMPLOI SAISONNIER**

Création d'un emploi saisonnier pour 6 mois (remplacement des congés d'été et remplacement futur départ à la retraite).

Vote du conseil :  
Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 13

#### **5-DROIT DE PREEMPTION FONDS DE COMMERCE**

Reporté au prochain conseil municipal.

#### **6-SOUS LOCATION RESTO COU'TOU**

Transfert du bail restaurant Cou'Tou à partir du 01/09/2021 à Mesdames TEYSSIER Anne Sophie et Virginie. Bail de 3 ans.

Vote du conseil :  
Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 13

#### **7-TARIFS DES REPAS DE LA CANTINE COMMUNALE (2021-2022)**

Le tarif des repas de la cantine communale est de 3,80€ pour les enfants et 5,90€ pour les adultes. M. le Maire propose une augmentation de 0,10 cts, en raison de l'inflation, ce qui fait 3,90€ repas enfant et 6€ repas adulte.

Vote du conseil :  
Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 13

#### **8-TRAVAUX D'EXTENSION BASSE TENSION SARCENAS**

Dépôt de permis de Mme POLLET à Sarcenas pour faire un bâtiment agricole : extension de 90 m². 10€/m² ce qui fait 900€ à verser au syndicat d'électrification.

Vote du conseil :  
Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 13

#### **9-DIVERS**

Débat pour l'adhésion ou non au Parc National Régional du Pilat. A la fin du débat, les avis sont contres.

La secrétaire de séance, Pauline VEROT